

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2005

Le VINGT HUIT SEPTEMBRE de l'an DEUX MILLE CINQ, à dix huit heures, le Conseil Municipal de GOYRANS, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Charles VALLEE, Maire.

Etaient présents : MM. FRIN - GALANTER – GALLO - GLATIGNY- PLUMENSI - SCHAAK
Mmes BERTRAND -BARKE –BUREAU - ZIADI

Absents excusés : Mme BARKE
M. FANTUZZO
M. LACROIX
M. ROBERT
M. SAUVAGE (procuration donnée à M. VALLEE)

Secrétaire de séance : M. FRIN

Date de convocation : 21 septembre 2005

Le compte rendu du 28 juin 2005 soulève de nombreuses remarques. Il sera corrigé et proposé au Conseil lors de la prochaine séance.

Ordre du Jour

Cinq points ont été ajoutés à l'ordre du jour et ils concernent un projet de classe découverte, la circulation sur le chemin des crêtes, le recensement complémentaire de la population, une demande de subvention pour l'achat de barrière et une décision modificative.

Tarif des repas de la cantine de l'école primaire

Monsieur le Maire rappelle que le prix du repas de l'année scolaire 2004/2005 était de 2,75 €. Le SIVURS ayant augmenté ses prestations, le Conseil Municipal propose d'appliquer une hausse de 2% et de porter le prix du repas à 2,80 € pour l'année scolaire 2005/2006.

Vote de l'augmentation unitaire du repas : Adopté à l'unanimité

Arrêtés de circulation

M. le Maire propose de prendre un arrêté imposant un sens unique sur la rue des tilleuls, qui passe à proximité de l'école maternelle.

Vote pour à l'unanimité

La rue de Pyrénées étant encore une voie privée, il n'est pas possible de prendre un arrêté de circulation. Pour cela, il faudra attendre qu'elle soit reprise par la commune.

Projet de classe découverte

M. FRIN expose au Conseil le projet qui lui a été remis par la Directrice de l'école primaire. Il s'agit d'un séjour de quatre jours et trois nuits à Saint Médard au mois de novembre comprenant diverses animations culturelles comme des initiations au cirque et au théâtre.

Ce projet est en cours de validation par l'inspection académique. Le coût du séjour serait estimé à 148 € par enfant, auxquels il convient d'ajouter les frais de transport (estimés à 1000 €). Il est demandé une participation de 2985 € à la municipalité ainsi que la présence du personnel des cantines comme accompagnateurs.

Le Conseil dans son ensemble est favorable à la réalisation de cette sortie et se propose de financer le transport.

Vote pour à l'unanimité

En outre, pour les familles en difficulté, le C.C.A.S. étudiera les demandes d'aides.

Circulation sur le chemin des Crêtes

Mme BERTRAND relate au Conseil un problème de circulation lié au nouvel arrêté de stationnement qui est en vigueur sur le chemin des Crêtes.

Il semble qu'au niveau du ralentisseur situé à proximité de la mairie, le stationnement des riverains pose un souci pour le passage de gros véhicules, comme des moissonneuses batteuses.

Il est proposé de convoquer les riverains concernés afin de trouver avec eux une solution à ce problème.

Recensement complémentaire

Le Maire informe le Conseil que, suite au recensement complémentaire de 2003, il est demandé à la commune de procéder à un recensement de régularisation.

M. FOHANNO est chargé de cette opération

Vote pour à l'unanimité

Achat de barrières mobiles

Dans le cadre du plan VIGIPIRATE, il était important d'acheter quelques barrières supplémentaires.

Vote pour à l'unanimité

Virement de crédit

Dans le cadre de la réfection d'une partie du toit de l'école primaire, il est proposé d'effectuer un virement de crédit de 8170 € afin de couvrir les frais.

Vote pour à l'unanimité

Questions diverses

- Journée des sports : Le Maire informe le conseil de la tenue d'une journée des sports avec les communes voisines d'Aureville, de Clermont le Fort et de Lacroix Falgarde.

- Atelier communal : un nouvel architecte proposera bientôt un troisième devis. Une étude des sols et la réalisation d'un plan de masse sera toutefois nécessaire dans le cadre du projet.

Le Maire lève la séance à 19H30

Fait à GOYRANS, le 28 Septembre 2005

Le Maire

J.C. VALLEE

Le secrétaire de séance

M. FRIN

Les Conseillers Municipaux